

Faire garder son animal pendant une hospitalisation

En cas d'hospitalisation et sur prescription d'un travailleur social, les personnes isolées ont la possibilité de faire garder gratuitement leur chien au sein de la "halte canine brestoise". Le chien est gardé au domicile de familles bénévoles.



Le chien est alors gardé au domicile de familles bénévoles qui s'en occupent comme si c'était le leur, le temps de l'hospitalisation de leur maître.

Ce service s'adresse aux personnes isolées :

- > percevant des minimums sociaux,
- > résidant sur Brest métropole,
- > accompagnées par des travailleurs sociaux du Centre Hospitalier de Brest ou du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Brest ou par les associations (Union départementale des associations familiales (UDAF), Association tutélaire du Ponant (ATP))



La Halte canine brestoise recherche des bénévoles, des personnes qui aiment les chiens et qui portent un regard solidaire envers les personnes en difficulté.

Contact

La Halte Frédéric Ozanam

80 Bd Montaigne
29200 Brest

☎ 02 98 80 00 55 ou 06 31 16 90 44

🌐 <http://www.lahalte-brest.fr>

@ haltecanine@gmail.com

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✔ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **18 avril 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil au guichet :

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

(de 8h30 à 17h en juillet et août)

et le samedi matin de 9h à 12h.

Ouverture à 9h30 les 2e et 4e mardi du mois.

Fermé le samedi en juillet août

sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30

Accueil des mairies de quartier :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

sauf le jeudi ouverture à 9h30

Fermé le samedi en juillet août

sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Mairie de quartier de Bellevue / 25, place Napoléon III

Mairie de quartier de l' Europe / 31, rue Saint-Jacques

Mairie de quartier de Lambézellec / 25, rue Robespierre

Mairie de quartier des Quatre-Moulins / 200, rue Anatole France

Mairie de quartier de Saint-Marc / 124, rue de Verdun

Mairie de quartier de Saint-Pierre / 26, rue Jean-François Tartu